



COMMUNE DE VEZINS

Conseil Municipal

Session ordinaire

Séance du mercredi 17 février 2016

Gabriel Moreau-Echard, le remplaçant de Nadège Onillon durant son congé maternité et parental, se présente au conseil municipal.

Après approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 janvier 2016, Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et procède à l'examen de l'ordre du jour.

I. INTERCOMMUNALITÉ

- Transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération du Choletais

Compte tenu de l'importance que revêt de ce transfert de compétence et du grand nombre de conseillers municipaux absents, le vote de cette délibération est reporté au prochain conseil municipal.

- Versement de fonds de concours au SIEML – Mise en place d'un candélabre rue du Moulin

Le Conseil Municipal décide de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour la mise en place d'un candélabre type Pixel sur mât de 4 mètres au droit du n°23 rue du Moulin.

• montant de la dépense : 1 346,63 € HT ;

• taux du fonds de concours : 75 %;

• montant du fonds de concours à verser au SIEML : 1 009,97 € HT ;

Les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML le 12 octobre 2011.

- Versement de fonds de concours au SIEML - Extension du réseau éclairage public rue Nationale

Le Conseil Municipal décide de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour l'extension du réseau éclairage public à côté du point n°9 rue Nationale.

• montant de la dépense : 4 031,12 € HT ;

• taux du fonds de concours : 75 %;

• montant du fonds de concours à verser au SIEML : 3 023,34 € HT ;

Les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML le 12 octobre 2011.

II. QUESTIONS DIVERSES

- Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal est informé, que dans le cadre de sa délégation, Monsieur le Maire a décidé de ne pas préempter les biens suivants :

- Impasse Saint Crespin (AC 323)
- L'Épiletterie (AC 301) et La Poterie (AC 318)

- Rapports des ateliers thématiques sur la révision du SCoT

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

- Compte rendu du 12^e Forum des Maires

Le Compte rendu du 12^e Forum des Maires qui s'est tenu le 15 janvier 2016 à Terra Botanica à Angers est disponible pour lecture dans la bannette des élus.

- Achat d'or aux Acacias par Proxim'Or

La société Proxim'Or informe que le mardi 23 février 2016 au lieu un achat d'or au restaurant Les Acacias.

- Nouveau Conseil d'Administration du Club de l'Espérance

Le Club de l'Espérance a renouvelé son Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2016. Les nouveaux membres sont : Lucien Cailleton, président ; Madeleine Cesbron, président ; Michel Ertauran, Vice-Président ; Noëlle Rannou, Trésorière ; Jocelyne Juret, Trésorière Adjointe ; Evelyne Tessier, Secrétaire ; Marie-Hélène Maillot, Secrétaire Adjointe ; Michel Cesbron (rue d'Anjou), Joël Laroche, Émile Poinel, Michel Cesbron (rue des Landes) et Jean-Max Savarit, Membres Actifs.

- Lettre de Gilles Bourdouleix sur la réduction des effectifs de la CPAM de Cholet

Monsieur le Maire procède à la lecture de la lettre de M. Gilles Bourdouleix adressée à la Directrice de l'ARS concernant la diminution des effectifs de la CPAM de Cholet.

- CCID du 18 mars 2016

La prochaine Commission Communale des Impôts Directs (CCID) aura lieu à la Mairie le vendredi 18 mars 2016 à 14h00. Le Maire demande aux élus disponibles d'être présents à cette réunion.

- Mariage à célébrer les 18/06 et 24/09

Le mariage de prévu le 18 juin 2016 à 14h00 sera célébré par Marina Defois et Marylène Cottenceau. Le mariage de Damien Baronnie et d'Anaïs Dubois qui aura lieu le 24 septembre 2016 à 14h00 sera célébré par Cédric Van Vooren et Nadia Bouhatmi.

- Remplacement de la porte vandalisée du gymnase

Le devis pour le remplacement de la porte du gymnase fracturée en décembre 2015 s'élève à 1 046,34 €. L'assurance prendra en charge le remboursement de la facture avec une franchise de 300 €.

- Interdiction de stationner rue du Moulin – Mise en place d'une signalisation horizontale et verticale – Information des riverains

L'arrêté permanent n°09/2016 en date 9 février 2016 interdit le stationnement de tous les véhicules le long du Moulin Rivet (voie communale n°10 dans prolongement de la rue du Moulin) sur la chaussée et le long du trottoir pour des raisons de sécurité et de commodité de circulation. La Commission Urbanisme va s'occuper de réaliser la signalisation adéquate (ligne jaune et panneaux d'interdiction de stationner) et d'aménager un espace pour un arrêt minute des véhicules.

- Information sur le FCTVA

Le Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) de l'exercice 2015 s'élève à 30 357 €, soit 1 857 euros de plus que ce qui a été budgété.

- Signalisation rue d'Anjou

En vue de mettre en application l'arrêté n°34/2015 du 25 septembre 2015 portant interdiction de circulation de la rue d'Anjou aux véhicules agricoles, les panneaux de signalisation adéquats vont être installés. De plus, des panneaux d'information sur la « Participation Citoyenne » (Voisins Vigilants) devront être implantés dans le bourg.

- Information importante PLUI - Charte de gouvernance

Ce point étant en lien direct avec le transfert de compétence PLU à la CAC, il est reporté au prochain conseil municipal.

- Enfants extérieurs à Vezins de l'école publique

Actuellement, 14 enfants de La Tourlandry sont scolarisés à Vezins. Depuis la création de la commune nouvelle

de Chemillé-en-Anjou, dont La Tourlandry fait partie, les enfants de cette commune devront normalement être scolarisés à Chemillé en Anjou. Désormais, un courrier du maire de la commune d'origine sera obligatoire pour tout enfant extérieur qui souhaiterait être scolarisé à Vezins, sauf si l'enfant a déjà commencé sa scolarité à l'école publique de l'Evre ou en cas de rapprochement de fratrie.

- Annulation de la réunion agricole du 23/02/2016

La réunion agricole initialement prévue le 23 février est annulée. Il est nécessaire d'attendre le compte rendu de la première réunion et de se laisser le temps de mobiliser la cinquantaine de protagonistes concernés et autres qui serait intéressée avant de refixer une nouvelle réunion.

- Montant de l'attribution compensatrice 2016

En 2016, comme chaque année, la commune de Vezins perçoit 30 553 € d'attribution de compensation de la part de la CAC. Il est probable que cette dotation ne soit pas versée une année pour compenser le coût financier de la création d'un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

- Invitation au bilan d'activité de la Communauté de Brigade de Gendarmerie

Michel Hervé, 1^{er} Adjoint, se rendra à la réunion de présentation du bilan d'activité de la Communauté de Brigade de Gendarmerie qui aura lieu le 3 mars 2016 au Théâtre du Foirail à Chemillé-en-Anjou, à 17h15.

La séance est close à 19h45.

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le mercredi 16 mars 2016 à 18h30.

Le présent extrait est affiché, à la porte de la mairie, en exécution de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire, Cédric VAN VOOREN